



Communication sur le progrès 2019



NOUS SOUTENONS
LE PACTE MONDIAL

Ceci est notre **Communication sur le Progrès** sur la mise en œuvre des principes **du Pacte mondial des Nations Unies**.

Nous apprécions vos commentaires sur son contenu.

Sommaire

1	Engagement de la Direction : Rodolphe Belmer, Directeur Général	3
2	Modèle d'affaires, Enjeux et politique RSE	4
2.1	Modèle d'affaires durable	4
2.2	Gouvernance de la RSE	6
2.3	Principaux enjeux de la politique RSE	7
2.3.1	Les enjeux extra financiers	7
2.3.2	Référence aux Objectifs du Développement Durable (ODD).....	8
2.3.3	Lignes directrices et indicateurs clés de la politique RSE	8
3	Thème de la lutte contre la corruption	11
3.1	Engagement de l'instance dirigeante.....	11
3.2	Programme de conformité	11
3.2.1	Conformité en matière de lutte contre la corruption et le trafic d'influence	11
3.2.2	Conformité en matière de protection des données à caractère personnel	13
3.3	Gouvernance	14
3.4	Indicateurs du domaine de la lutte contre la corruption	14
4	Thème de l'environnement	15
4.1	Politique en matière environnementale	15
4.1.1	Les moyens employés pour éviter la pollution et les risques liés à l'environnement	15
4.1.2	Maintenir l'espace propre et désencombré	16
4.1.3	Politique responsable de gestion de flotte de satellites	18
4.1.4	Pollution terrestre.....	20
4.1.5	Economie circulaire	21
4.1.6	Changement climatique	24
4.1.7	Protection de la biodiversité	24
4.2	Indicateurs pour le thème environnemental	25
4.2.1	Principaux postes d'émission de gaz à effet de serre.....	25
4.2.2	Autres indicateurs du domaine environnemental.....	26

1 ENGAGEMENT DE LA DIRECTION : RODOLPHE BELMER, DIRECTEUR GENERAL



Comptant parmi les plus grands opérateurs de satellites au monde, Eutelsat considère la Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE) comme un élément essentiel à la réussite de ses activités sur le long-terme.

Nous œuvrons au quotidien pour déployer des infrastructures de connectivité partout dans le monde, particulièrement auprès des communautés éloignées des centres urbains, qui figurent parmi les plus vulnérables et les plus exposées aux conséquences de la fracture numérique. Ce principe, au cœur de notre modèle d'affaires, est un motif de fierté pour nous tous.

Au cours des derniers exercices, nous avons mis en place plusieurs initiatives pour mieux prendre en compte la RSE au sein de notre Groupe en menant une politique s'appuyant sur trois grands piliers, qui reflètent la nature de nos activités :

- Participer à l'effort visant à combler la « fracture numérique » ;
- Protéger l'environnement et maintenir l'espace autour de la Terre désencombré et propre ;
- Mener une politique de ressources humaines adaptée aux enjeux du Groupe et de la société ;

Notre comité RSE regroupant les Directions juridique, technique, des ressources humaines et de la communication et le lancement d'un dialogue avec les parties prenantes, en particulier avec nos fournisseurs de premier rang. Nous avons également formalisé notre adhésion aux principes du Pacte mondial de l'ONU, qui vise à inciter les entreprises à s'engager à intégrer et promouvoir plusieurs principes relatifs aux droits de l'homme, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption. Nous renouvelons cette adhésion cette année, en publiant notre première Communication sur le Progrès au niveau GC Learner.

Mais nous ne pouvons pas nous en contenter, il reste encore beaucoup de chemin à faire. De fait, le développement durable concerne potentiellement tous les domaines de l'entreprise. Nous devons placer au cœur de nos actions l'équité sociale et la responsabilité environnementale. Ainsi, les choix que nous ferons au quotidien dans notre travail pourront participer à une transition vers une organisation plus responsable. Notre ambition est donc de développer une culture d'entreprise s'appuyant sur la RSE, également nécessaire pour continuer à attirer les meilleurs talents d'aujourd'hui et de demain.

Avec ces objectifs en tête, Eutelsat s'engage à poursuivre ses efforts d'amélioration et de sensibilisation aux enjeux sociaux, environnementaux et sociétaux au sein du Groupe et auprès de tiers. Nous espérons pouvoir partager avec vous prochainement de nouvelles avancées dans ce domaine et comptons sur votre participation et sur votre soutien pour atteindre ces objectifs.

Rodolphe Belmer,
Directeur général

2 MODÈLE D’AFFAIRES, ENJEUX ET POLITIQUE RSE

Au cours de l’exercice 2018-2019, la Direction d’Eutelsat a poursuivi ses efforts visant à promouvoir la sensibilisation aux questions sociales, environnementales et sociétales au sein du Groupe, et auprès d’un public externe.

L’exercice a été marqué par plusieurs avancées : création du comité RSE, mise en place d’un Comité Diversité, lancement d’un dialogue avec les parties prenantes, en particulier les fournisseurs et les agences de notation extra-financières avec une progression significative des notations notamment auprès de Vigéo Eiris et pour le Gaïa Index d’Ethifinance, adhésion du groupe au principes du Pacte Mondial des Nations Unies (Global Compact), inclusion de critères ESG dans les objectifs qualitatifs servant à déterminer la rémunération du Directeur Général, formalisation du processus d’identification des risques extra-financiers.

2.1 MODELE D’AFFAIRES DURABLE

Avec une flotte de près d’une quarantaine de satellites, Eutelsat est l’un des premiers opérateurs mondiaux de satellites de télécommunications. Le Groupe exploite un portefeuille de positions orbitales qui s’étendent de 133° Ouest à 174° Est sur l’orbite géostationnaire, en couverture de l’Europe, du Moyen-Orient, de l’Afrique, de l’Asie-Pacifique et du continent américain. En s’appuyant sur ces positions de premier ordre et d’importantes infrastructures terrestres, Eutelsat a construit un socle solide de clients constitué de télédiffuseurs, d’opérateurs de télécommunications, d’administrations gouvernementales et de fournisseurs de services Internet, ces clients étant servis soit directement soit par l’intermédiaire de distributeurs. Les fournisseurs principaux sont les constructeurs de satellites et les prestataires de services de lancement.

Les satellites sont particulièrement bien placés, de par leur couverture mondiale et leur bande passante, pour offrir des solutions performantes permettant de transporter du contenu directement vers les utilisateurs finaux, y compris dans les régions les plus isolées. Eutelsat a construit avec ses partenaires un modèle d’affaires durable qui répond aux besoins croissants de communication et de connexion partout sur la Terre. Il est présenté ci-dessous :

Tendances majeures

Cœur de métier Vidéo résilient. Forte augmentation des usages de données, évolution technologiques rapides ouvrant des opportunités de développement dans certaines applications (Connectivité Fixe et Mobile, Internet des Objets, Services Vidéo...) et générant de la pression concurrentielle dans d'autres applications (Données Fixes)

Ressources

Capital humain et organisation

1000 collaborateurs

46 nationalités

Réseau mondial de filiales et

Capital industriel

Une quarantaine de satellites

Infrastructures incluant les téléports en France, Italie, Madère, Mexique, ainsi qu'un réseau de fibre optique.

Capital financier

Forte génération de trésorerie avec un Cash-flow libre discrétionnaire important et des investissements annuels

Création de valeur

Clients (directement ou indirectement)

Télédiffuseurs

Opérateurs télécoms

Entreprises

Administrations gouvernementales

Services proposés par Eutelsat

Applications vidéo (par exemple : diffusion de chaînes de télévision)

Données fixes

Services aux gouvernements

Fournisseurs et partenaires d'affaire

Constructeurs de satellites

Opérateurs de lancement de satellites

Opérateurs de satellites partenaires

Impacts

Société et communautés

Réduction de la fracture numérique

Contribution à une infrastructure résiliente

Accès à l'éducation

Soutien aux urgences humanitaires

Environnement

Politique d'espace propre

Empreinte

environnementale au sol

Economique

Solutions compétitives pour la communication numérique, y compris pour les zones d'accès difficiles

Fondamentaux et valeurs de l'entreprise

Ces valeurs sont publiées dans la charte éthique:

Esprit d'équipe (one team), esprit pionnier, confiance et courage, reconnaissance, respect, responsabilisation, ouverture vers l'extérieur

Eutelsat doit anticiper et s'adapter aux tendances qui caractérisent ces usages et l'évolution rapide des technologies, ainsi qu'à une pression concurrentielle accrue pour certaines applications, notamment les Services de Données Fixe. Il y a des opportunités de développement sur certaines applications, en particulier la connectivité. Pour cela l'entreprise s'appuie sur sa position de leader parmi les trois premiers mondiaux sur son marché, avec des ressources humaines et industrielles de premier plan, des relations solides avec ses clients, et des partenariats d'affaires avec les fournisseurs privilégiant l'innovation qui permettra le développement des services.

2.2 GOUVERNANCE DE LA RSE

Le comité RSE est coordonné par la Direction de la Communication institutionnelle, et comprend trois membres du Comité Exécutif (Directeur des Ressources Humaines, Directeur Technique, Directeur des Affaires Juridiques), il se réunit deux fois par an.

Un référent RSE pour la Direction Technique supervise les questions environnementales, une chargée de mission RSE est rattachée à la Direction de la Communication Institutionnelle, avec une mission de coordination des projets, du reporting et de la communication RSE, auxquels sont associés les principaux départements ainsi que les principales filiales du Groupe : Ressources Humaines, Relations Investisseurs, Affaires Institutionnelles, Affaires Juridiques, Direction Technique, Services Généraux, Finances, Audit Interne, Gestion des Risques, Téléports.

Une nouvelle charte éthique a été publiée en 2018 pour réaffirmer les valeurs de l'entreprise. Ces valeurs fondent les principes de management et de la conduite des affaires. Enfin Eutelsat soutient les principes du Pacte Mondial des Nations Unies et publie en 2019 son premier rapport de Communication sur le Progrès dans le cadre de cette initiative.

Un Comité Diversité a été institué pour renforcer la politique de gestion des ressources humaines particulièrement pour la place des femmes dans l'entreprise.

2.3 PRINCIPAUX ENJEUX DE LA POLITIQUE RSE

En complément du chapitre Facteurs de Risques du document de référence, nous revenons ci-dessous sur les principaux enjeux extra-financiers, qui peuvent être des risques mais aussi des opportunités de développement responsable pour Eutelsat.

2.3.1 Les enjeux extra financiers

Enjeux liés aux ressources humaines :

- Entreprise à fort contenu technologique, Eutelsat est particulièrement attentive à la fidélisation des meilleurs talents nécessaires à la poursuite du développement des activités ;
- Une attention particulière est portée au climat social, à la satisfaction des collaborateurs dans leur travail, à la prévention des risques psycho-sociaux, à l'association des collaborateurs dans les processus d'innovation.

Enjeux pour l'environnement :

- Des collisions de satellites avec des objets spatiaux et l'incapacité de les désorbiter conformément aux dispositions prévues pourraient entraîner un risque de pollution de l'espace par l'encombrement dû aux satellites hors d'usage restant en orbite.
- Les risques de pollution lors des opérations de lancement existent, ils sont essentiellement sous le contrôle des opérateurs de lancement.
- Les activités d'Eutelsat ne sont pas exposées à des risques majeurs liés au changement climatique.

Enjeux dans les relations avec les parties prenantes :

- Eutelsat est vigilante vis-à-vis des de la prévention des risques de corruption dans les activités commerciales.
- La diffusion des contenus par les satellites du Groupe peut faire l'objet de brouillages intentionnels susceptibles d'entraver le droit d'accès à l'information des publics concernés.

Enjeux liés à la société :

- Eutelsat est un acteur clé dans l'effort visant à combler la « fracture numérique » qui se définit comme la disparité d'accès entre populations aux technologies de l'information et de la communication, notamment l'internet et la télévision.

2.3.2 Référence aux Objectifs du Développement Durable (ODD)

Ces enjeux de la politique RSE participent aux ODD définis par l'ONU (Objectifs du Développement Durable) suivants :

- N°1 : Eradication de la pauvreté sous toute ses formes, et en particulier les cibles :
 - o Accès aux ressources : dans le cas d'Eutelsat, il s'agit des ressources technologiques par l'effort de réduction de la fracture numérique, voir ci-dessous),
 - o Vulnérabilité : réduction de la vulnérabilité des populations défavorisées en cas de catastrophe naturelle. Eutelsat s'engage sur le terrain de l'urgence humanitaire.
- N°4 : Education de qualité, et en particulier la cible :
 - o Egalité des chances, avec l'accès à l'éducation pour les personnes vulnérables. Eutelsat est actif pour faciliter l'accès au savoir, enjeu majeur de développement
- N° 9 : Industrie, innovation, infrastructure, et en particulier la cible :
 - o Infrastructures durables, résilientes et accessibles, Eutelsat participe à l'effort de réduction de la fracture numérique pour rendre accessible à tous les technologies de l'information.
- N°17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs, et en particulier la cible :
 - o Coopération scientifique et technologique. Eutelsat noue des partenariats technologiques contributeurs à la protection civile et aux espèces animales en danger.

2.3.3 Lignes directrices et indicateurs clés de la politique RSE

La stratégie du Groupe en matière de RSE, sans négliger les autres aspects, cherche donc à se concentrer sur les domaines où elle peut maximiser son influence, en particulier la non-pollution de l'espace et la réduction de la fracture numérique.

Dans ce contexte et compte tenu de ces enjeux, la politique RSE du Groupe s'articule autour de trois axes majeurs :

- Participer à l'effort visant à combler la « fracture numérique »
- Protéger l'environnement et maintenir l'espace autour de la Terre désencombré et propre
- Mener une politique de Ressources Humaines adaptée aux enjeux du Groupe

2.3.3.1 Participer à l'effort visant à combler la « fracture numérique »

Le satellite est un moyen facile et fiable d'avoir accès au haut débit, et demain, au très haut débit, pour les foyers ou entreprises situés à l'écart des réseaux terrestres de télécommunications.

Selon le dernier Digital Economy and Society Index de la Commission européenne, la population de l'Union européenne est couverte à 80% en technologies dites NGA (Next Generation Access) capables de fournir au moins 30 Mbps à l'utilisateur. Dans les zones rurales, ce taux tombe à 47% et 8% des foyers ne sont couverts par aucun réseau fixe d'accès à internet. Pourtant, l'objectif de la Commission est de permettre à tous les européens de disposer d'un accès à internet à 30 Mbps d'ici 2020.

La politique du Groupe dans ce domaine poursuit trois objectifs :

- Connecter à Internet particuliers, professionnels, administrations, situés dans les zones peu ou non couvertes par les réseaux terrestres ;
- Satisfaire des besoins spécifiques en répondant aux objectifs d'inclusion numérique des politiques publiques ;
- Favoriser l'accès à la télévision gratuite pour tous les foyers.

Indicateurs clés pour cet objectif :

- Chiffre d'affaires Internet Haut Débit Fixe au 30 Juin 2019 : 96.2 millions d'euros sur l'exercice 2018-19 ;
- Capacité HTS disponible pour l'Internet Haut Débit en service au 30 juin 2019 : circa 150 Gbps ;
- Nombre de chaînes gratuites diffusées sur la flotte du Groupe au 31 décembre 2018 : 2 375

2.3.3.2 Protéger l'environnement et maintenir l'espace autour de la Terre désencombré et propre

Mener une politique responsable de gestion de la flotte, c'est-à-dire intégrant dès l'origine le traitement des satellites en fin de vie, constitue un des piliers de la RSE de l'entreprise. Avec le développement du nombre de satellites de télécommunications dans l'espace, la question de la fin de vie des satellites, et des potentiels débris en résultant à ce stade, devient de plus en plus importante. Positionnés en orbite géostationnaire pour une durée moyenne de quinze ans, les satellites opérés par Eutelsat ne sont pas la catégorie qui produit le plus de débris, contrairement à ceux situés en orbites basse ou moyenne. Néanmoins, des engagements sont pris par Eutelsat pour réduire le risque de pollution dans l'espace.

Indicateurs clés pour cet objectif :

- Nombre de satellites arrivés en fin vie désorbités et passivés au 15 juin 2019 : 21, avec un taux de succès de 95% ;
- Nombre de satellites repositionnés en orbite géostationnaire au 15 mai 2019 : 105, avec un taux de succès de 100% ;

2.3.3.3 Mener une politique de Ressources Humaines adaptée aux enjeux du Groupe

Le développement d'une diversité culturelle et de genre, ainsi que la fidélisation et la mobilisation des talents autour de nos valeurs, dans un univers concurrentiel extrêmement fort, fondent le socle du troisième axe de la politique RSE du Groupe. Pour rappel, les activités d'Eutelsat S.A. (principale filiale opérationnelle d'Eutelsat Communications) étaient à l'origine exercées par une organisation intergouvernementale, l'Organisation européenne de télécommunications par satellite. Ce passé d'ancienne organisation intergouvernementale teinte toujours la culture d'entreprise du Groupe d'une forte identité internationale. Le Groupe est aujourd'hui une société globale et transnationale, et met en place des initiatives et processus afin de créer l'adhésion et ainsi fidéliser ses salariés, par le biais notamment de programmes fédérateurs internationaux visant notamment à renforcer la culture d'entreprise, et par l'harmonisation des outils de gestion et de mobilisation des collaborateurs. Lors de l'exercice 2017-2018, l'intégration de l'entreprise Noorsat en Jordanie, a permis de renforcer le multiculturalisme du Groupe et sa proximité avec ses marchés prioritaires. Cette année, le groupe a mis en place un observatoire de l'engagement des collaborateurs permettant de suivre régulièrement leur adhésion aux valeurs du Groupe, et de recueillir leur évaluation de la mise en œuvre par le management de ces valeurs communes.

Indicateurs clés pour cet objectif :

- Pourcentage de réponse au questionnaire d'engagement 72% (moyenne des deux premiers sondages)
- Indice d'épanouissement (Fulfillment rate) exprimé dans l'observatoire 8/10, (moyenne des deux premiers sondages)
- Nombre de nationalités présentes au sein du Groupe : 46 ;
- Proportion des salariés recrutés au cours de l'année pour Eutelsat S.A. ayant une nationalité autre que française :15% ;
- Nombre de nationalités représentées au Conseil d'administration du Groupe : 5 ;
- Nombre de nationalités représentées au *Leadership Committee* : 19

3 THÈME DE LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

3.1 ENGAGEMENT DE L'INSTANCE DIRIGEANTE

L'intégrité et l'éthique constituent une priorité majeure pour le Groupe. Elles sont incarnées par l'engagement de l'instance dirigeante à lutter contre la corruption et toutes formes de pratiques non-éthiques dans la conduite des affaires, et matérialisées par l'ensemble des mesures mises en place, non seulement pour prévenir et détecter les faits de corruption ou de trafic d'influence, mais également pour assurer le respect de la réglementation en matière de protection des données à caractère personnel et de droit de la concurrence.

3.2 PROGRAMME DE CONFORMITE

3.2.1 Conformité en matière de lutte contre la corruption et le trafic d'influence

Au cours de l'exercice, le Groupe a renforcé son programme de conformité visant à prévenir et détecter les faits de corruption et de trafic d'influence et en a poursuivi le déploiement par la mise en place des actions décrites ci-dessous.

- **L'élaboration d'un plan d'actions global issu de la cartographie des risques et de plans d'actions spécifiques au regard des principales zones de risques identifiées**

Dans le prolongement de la présentation de la cartographie des risques de corruption au Comité d'Audit en novembre 2018, la Direction de la Conformité, rattachée au Secrétariat Général, a élaboré un plan d'actions global et des plans d'actions ciblés, qui ont été présentés au Comité d'Audit -devenu Comité Audit, Risques et Compliance- en janvier 2019. L'élaboration de ces plans d'actions et leur diffusion aux collaborateurs responsables de leur mise en œuvre visent à assurer un meilleur suivi de l'avancement dans la mise en œuvre du programme de conformité, et une responsabilisation des acteurs à tous les niveaux de l'organisation.

- **L'élaboration et la mise à jour régulière de politiques internes en matière d'éthique et de conformité**

Le Groupe s'attache à observer les standards éthiques les plus élevés dans l'ensemble des pays dans lesquels il conduit ses opérations. Afin de formaliser cet engagement, et d'en assurer une application uniforme dans l'ensemble des entités du Groupe, des politiques internes en matière d'éthique et de conformité ont été élaborées et sont mises à jour régulièrement.

Au cours de l'exercice, la Charte éthique du Groupe a été révisée et a fait l'objet d'une communication interne à l'ensemble des collaborateurs, ainsi que d'une mise en ligne sur le site Internet du Groupe. La Charte réaffirme l'application par le Groupe d'une politique de tolérance zéro en matière de corruption et de trafic d'influence, insiste sur la vigilance dont les collaborateurs doivent faire preuve dans leurs relations avec les tiers et les invite à se référer au Code de conduite anticorruption et/ou à se rapprocher de la Direction de la Conformité en cas de doute face à une situation donnée.

- **L'extension et l'automatisation des diligences précontractuelles sur les tiers**

Au cours de l'exercice, le Groupe a étendu le champ de ses diligences précontractuelles sur les tiers, qui ne concernaient jusqu'alors que les agents commerciaux, identifiés comme tiers potentiellement les plus à risque, et partenaires de *joint-venture*, tiers d'importance stratégique en raison de la nature de la relation les liant au Groupe. Ces diligences sont désormais effectuées de manière systématique et automatisée sur l'ensemble des tiers – clients, fournisseurs et intermédiaires– préalablement à leur entrée en relation contractuelle avec toute entité du Groupe, et de manière différenciée selon le niveau de risque associé. Elles ont été formellement intégrées aux procédures internes opérationnelles, en particulier les procédures relatives aux achats et aux ventes.

- **L'optimisation du dispositif d'alerte interne**

Au cours de l'exercice, le Groupe a externalisé son dispositif d'alerte interne et révisé sa politique en la matière, avec le double objectif de favoriser le recueil des signalements et de garantir le statut protecteur du lanceur d'alerte.

La ligne d'alerte a été externalisée auprès d'un prestataire spécialisé indépendant garantissant la stricte confidentialité des alertes et une disponibilité 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 dans tous les pays dans lesquels le Groupe est implanté.

La politique en matière d'alerte a été révisée conformément aux dispositions de la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique (« **Loi Sapin II** ») : le périmètre des signalements a été élargi au-delà des seuls actes susceptibles de constituer des faits de corruption, et la protection du lanceur d'alerte agissant de bonne foi est assurée par la mise en place d'une politique de non-représailles et de mesures de confidentialité stricte.

- **L'intensification du programme de formation**

Le programme de formation en matière de lutte contre la corruption et le trafic d'influence s'adresse à la fois (i) aux nouveaux collaborateurs du Groupe, afin d'assurer leur sensibilisation dans un délai raisonnable suivant leur date d'arrivée, et (ii) de manière régulière aux collaborateurs déjà en poste, afin d'assurer un maintien à niveau et une actualisation de leurs connaissances.

Des sessions de formation en présentiel sont organisées deux fois par an à l'attention des nouveaux collaborateurs d'Eutelsat SA.

Des campagnes de formation en ligne sont organisées tous les deux ans à l'attention de l'ensemble des collaborateurs du Groupe, permettant d'assurer un niveau minimum homogène de sensibilisation et des mises à jour régulières. La dernière campagne, lancée en juin 2018, comportait un module dédié au droit de la concurrence, en complément du module lié à l'anticorruption.

Au cours de l'exercice, le suivi de la formation en ligne a été intégré à la procédure d'accueil des nouveaux collaborateurs dans l'ensemble des entités du Groupe, permettant ainsi d'assurer leur formation à brève échéance.

- **Le contrôle et l'évaluation des mesures mises en place par la Direction de l'Audit Interne**

Au cours de l'exercice, la Direction de l'Audit Interne a conduit deux missions spécifiques concernant la prévention et la lutte contre la corruption et le trafic d'influence : une première mission de contrôle et d'évaluation des mesures mises en place dans le cadre du programme de conformité avec un rapport rendu en Juillet 2018, et une seconde mission de suivi de la mise en œuvre des recommandations formulées à l'issue du premier audit, rapport rendu en Octobre 2018. Ce dernier a constaté que sur les recommandations formulées au rapport initial, 32 % avaient été mises en place et 49% supplémentaires étaient en cours de mise en place. Aucun délai prescrit n'était dépassé (certains délais excédant la date du rapport de suivi).

Les réponses apportées au questionnaire de contrôle de l'Agence Française Anticorruption (AFA) ont donné un indicateur de maturité de 1.81 pour le rapport initial (Juillet 2018) et 1.5 pour le rapport d'Octobre. Cet indicateur varie de 1 à 3, 1 étant le meilleur score.

Le plan d'audit interne adopté par le Comité d'Audit de novembre 2018 prévoit la conduite d'une mission visant à tester l'efficacité des mesures mises en œuvre dans le cadre de la Loi Sapin II au cours du prochain exercice.

3.2.2 Conformité en matière de protection des données à caractère personnel

Au cours de l'exercice, le Groupe a également poursuivi la mise en œuvre et le déploiement de son programme de conformité à la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel, en particulier le Règlement général (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 (« RGPD ») et la loi française n°78-17 du 6 janvier 1978 telle que modifiée (« Loi Informatique et Libertés »).

Dès l'entrée en vigueur du RGPD en mai 2018, le Groupe a désigné un Délégué à la Protection des Données Personnelles, alors même qu'il n'entrait pas dans les cas de désignation obligatoire prévus par la réglementation.

Dans le cadre de sa mission, le Délégué a notamment engagé les actions suivantes : (i) la finalisation de la cartographie des traitements et sa formalisation dans le cadre du registre prévu par la réglementation, (ii) l'élaboration et la formalisation de politiques internes en matière de protection des données dès la conception (« privacy by design »), de gestion des droits des personnes concernées, de durées de conservation et de violations de données, (iii) l'élaboration d'une politique contractuelle visant à encadrer les relations avec les sous-traitants, (iv) l'organisation d'actions de sensibilisation et de sessions de formation du personnel, (v) la conduite de revues de conformité au sein des filiales européennes et l'élaboration de plans d'actions individualisés, (vi) l'animation d'un réseau interne de correspondants au sein des filiales et directions opérationnelles, et (vii) la formulation de recommandations en interne et l'aide à la réalisation d'analyses d'impact.

3.3 GOUVERNANCE

En termes de gouvernance, la Direction de la Conformité a constitué, et anime de manière continue, un réseau interne de correspondants visant à favoriser le déploiement du programme dans l'ensemble des entités du Groupe, en mettant en place localement les actions de conformité, en en contrôlant l'effectivité et en rendant compte des éventuelles vulnérabilités détectées.

En outre, le Comité Conformité Groupe constitué en 2014 a vu sa composition et son domaine de compétences élargis. Le Comité est réuni tous les deux mois et appelé à se prononcer sur tous les sujets liés à la prévention et la détection des faits de corruption et de trafic d'influence au sein du Groupe, et plus largement sur tous les sujets liés à l'éthique des Affaires.

Le Comité d'Audit -devenu le Comité Audit, Risques et Conformité en novembre 2018- a également vu son domaine de compétences élargi aux questions de conformité juridique et réglementaire. La cartographie des risques de corruption du Groupe, ainsi que le plan d'actions associé et les plans d'actions ciblés ont été présentés au Comité au cours de l'exercice et feront l'objet d'un point d'avancement semestriel ou annuel en fonction du niveau de maturité.

3.4 INDICATEURS DU DOMAINE DE LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Indicateurs du domaine éthique				Ref document	Ref GRI	Périmètre
Ingégnité et éthique, loyauté des pratiques				§ 3.	205.1	Groupe
Lutte contre la corruption et le trafic d'influence						
		2018	2017			
	Réunions du Comité Compliance Groupe	7	4	§ 3.3		
	Agents commerciaux proposés à la désignation	3	1	§ 3.2.1		
	Agents commerciaux désignés suite à proposition	1	0	§ 3.2.1		
	Agents commerciaux proposés au renouvellement	6	7	§ 3.2.1		
	Agents commerciaux renouvelés après proposition	6	3	§ 3.2.1		
	Contrôles Worldcheck Février à Avril 2019	490	N/A	§ 3.2.1		
	Hits (entités ou personnes repérées) meme période	20	N/A	§ 3.2.1		
	Résolution négative	0	N/A	§ 3.2.1		
	Nombre d'enquêtes internes	5	0	§ 3.2.1		
	Nombre de signalements reçus par la ligne d'alerte externalisée	0	N/A	§ 3.2.1		

4 THÈME DE L'ENVIRONNEMENT

4.1 POLITIQUE EN MATIÈRE ENVIRONNEMENTALE

La politique environnementale du Groupe se décline dans deux domaines :

- La gestion de la flotte de satellites : encombrement de l'espace, impact environnemental du cycle de vie des satellites. Le Groupe applique une démarche responsable de gestion de flotte en lien étroit avec les constructeurs et les lanceurs de satellites pour minimiser l'impact environnemental des satellites, et mène une politique active en matière de débris spatiaux.
- L'optimisation de l'impact environnemental des opérations terrestres d'Eutelsat : téléports et activités de gestion au sol. Du fait de la nature de ses activités, la Société n'a pas d'usine ou d'entrepôts et son empreinte due aux consommations d'énergie, au transport aérien, terrestre ou maritime reste limitée.

4.1.1 Les moyens employés pour éviter la pollution et les risques liés à l'environnement

Les moyens employés pour réduire la pollution spatiale sont détaillés ci-dessous. Concernant la réduction de la pollution et des rejets liés aux activités terrestres, il convient de voir les sections sur l'économie circulaire et la pollution plus avant dans le rapport.

Le sujet de l'exposition aux ondes électromagnétiques fait partie également des risques liés à l'environnement. Voici le commentaire émis par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) sur ce point :

« Par le biais de son projet EMF, l'OMS a mis sur pied un programme pour contrôler la littérature scientifique publiée sur les fréquences électromagnétiques, afin d'évaluer les effets sur la santé de l'exposition à des fréquences allant de 0 à 300 GHz, afin de donner des avis sur les dangers éventuels et de trouver les mesures adéquates pour les atténuer. Après des analyses internationales approfondies, le Projet international EMF a fait la promotion de la recherche pour combler les lacunes dans les connaissances, à la suite de quoi les gouvernements nationaux et des instituts de recherche ont financé des travaux de recherche sur les fréquences électromagnétiques à hauteur de 250 millions de dollars U.S. au cours des dix dernières années.

Si l'on peut s'attendre à ce que l'exposition aux champs RF des stations de base et des réseaux sans fil n'ait aucun effet sur la santé, l'OMS préconise néanmoins des recherches pour déterminer si l'exposition plus intense aux radiofréquences des téléphones mobiles pourrait avoir des effets sur la santé ».

Ces travaux ne relèvent pas de risques associés à l'utilisation des satellites (source : site de l'OMS <http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs304/en/index.html>).

4.1.2 Maintenir l'espace propre et désencombré

4.1.2.1 Politique de gestion des débris spatiaux

Depuis le début des années 2000, le Groupe s'est saisi de cette question en mettant en place une politique responsable de gestion des débris spatiaux. Celle-ci est le fruit des enseignements de l'expérience opérationnelle d'Eutelsat ainsi que des recommandations internationales en la matière. Depuis le 8 juillet 2005, Eutelsat est un opérateur certifié pour le contrôle des satellites et les opérations (norme ISO 9001).

Eutelsat a également mis en place en 2005 un « *Space Debris Mitigation Plan* » qui couvre les opérations de maintien à poste, les repositionnements de satellites sur l'orbite géostationnaire, les stratégies de colocalisation, les mesures en cas d'anomalies, les stratégies d'opérations en orbite inclinée et les opérations de fin de vie.

S'adossant sur les lignes directrices internationales (émanant du sous-comité technique du COPUOS), ou européennes (*IADC Space Debris Mitigation Guidelines, European Code of Conduct for Space Debris Mitigation*) et les critères fixés par la loi française relative aux opérations spatiales, le *Space Debris Mitigation Plan* d'Eutelsat fixe des exigences visant à améliorer les opérations de fin de vie et la passivation et à minimiser les risques de collision lors des opérations, plus ambitieuses que ce qu'imposent les règles applicables à la Société.

Il est mis à jour sur une base régulière afin d'intégrer les nouvelles normes à prendre en compte. Il a été révisé en 2010 pour adapter l'organisation interne aux processus imposés par la loi française relative aux opérations spatiales.

Grâce à ses politiques internes, Eutelsat a pu, à ce jour, réorbiter et passiver 21 satellites¹ arrivés en fin de vie, avec un taux de réussite de 95 %, nettement supérieur au secteur. Les 21 satellites ont pu être réorbités conformément aux lignes directrices internationales et à la loi française relative aux opérations spatiales depuis son entrée en vigueur, c'est-à-dire de manière à ne pas entrer de nouveau dans la zone protégée (+/- 200 km de l'orbite géostationnaire) à long terme (plus de 100 ans). Enfin, Eutelsat a procédé à 105 mises à poste de satellites² sur l'orbite géostationnaire. Tous ont pu être effectués avec succès et dans le plein respect des règles en matière de risques de collision et de non-génération de débris. Pour réduire les risques de collision au maximum, Eutelsat fait sortir ses satellites du couloir opérationnel géostationnaire (+/- 40 km de l'orbite géostationnaire) pendant la phase de repositionnement et évalue les risques de collision grâce aux données de l'USSTRATCOM et aux éléments fournis par les données de la « Space Data Association ».

4.1.2.2 Les obligations de la loi spatiale française

La loi spatiale française, entrée en vigueur le 10 décembre 2010, a conforté cette démarche responsable en matière de gestion de la flotte.

¹ Chiffre au 15 juin 2019

² Chiffre au 15 mai 2019

La loi établit un cadre réglementaire au sein duquel Eutelsat collabore avec le ministère français de la Recherche et le CNES (Centre national d'études spatiales) dans le cadre de ses obligations de maîtrise en orbite d'un objet spatial. La partie technique des autorisations et licences délivrées par le ministère de la Recherche dans le cadre de cette loi étant gérée par le CNES, Eutelsat coopère avec le CNES durant toutes les étapes de la vie d'un satellite. Avant l'autorisation du satellite, le CNES contrôle la documentation technique lors de revues avec Eutelsat. Puis, après l'obtention de l'autorisation, Eutelsat invite le CNES aux revues techniques afin qu'il constate la bonne application de la réglementation technique. Enfin, Eutelsat informe le CNES de tout événement survenu sur le satellite et de tout changement de position orbitale.

Dans le cadre des échanges avec le CNES en vue de l'obtention de l'autorisation, Eutelsat détaille les stratégies permettant d'épuiser les ressources du satellite de manière à ce que celles-ci ne produisent pas de débris, ou permettant de désactiver de manière permanente tous les moyens de produire de l'énergie à bord du satellite. Eutelsat justifie également de ressources suffisantes pour mener les opérations de désorbitation et fournit un calcul de probabilité de mener celles-ci avec succès. Enfin, Eutelsat procure au CNES une étude des dangers pour la population, l'environnement, la santé publique, en particulier les dangers liés à la génération de débris spatiaux (dans le cas d'une collision avec un autre objet spatial par exemple), ainsi qu'un plan permettant de traiter les risques de collisions accidentelles.

Les meilleures pratiques adoptées par Eutelsat, qui ont permis à l'entreprise d'être, dès leur mise en œuvre, en conformité avec les exigences de la loi spatiale française, en font un opérateur responsable et impliqué dans la lutte contre les débris spatiaux.

4.1.2.3 Partage de la politique et des pratiques d'Eutelsat

En 2011, Eutelsat a rejoint la « Space Data Association » (SDA) en tant que membre exécutif. Regroupant les opérateurs de satellites, la SDA a pour objet de calculer les risques de rapprochements éventuels sur l'orbite géostationnaire et les orbites basses, ainsi que de partager des informations en vue de la réduction des interférences RF. En mars 2017 la SDA a annoncé une nouvelle version du système de gestion du trafic spatial (STM) et du Système de Gestion des Données Spatiales (SDC) qui permettront de répertorier tous les objets de plus de 20 cm en orbite géostationnaire, ou traversant cette orbite, pour alerter des risques de collision, et offriront des fonctions avancées de lutte contre les interférences radio.

Eutelsat participe par ailleurs à l'ensemble des événements et ateliers organisés en Europe sur la gestion des débris spatiaux. La Société contribue notamment à deux événements majeurs organisés par le CNES sur une base régulière : le « Workshop on End of Life Operations » (bisannuel) et le groupe de synthèse annuel sur les débris spatiaux. Elle suit également les travaux de l'ESA et d'autres organismes internationaux compétents en la matière.

En 2013, Eutelsat a par ailleurs présenté sa politique interne et son retour d'expérience sur la loi relative aux opérations spatiales lors d'un workshop organisé par le groupe de travail « *Long-term Sustainability of Outer Space Activities* » du sous-comité scientifique et technique du COPUOS. Le 14 mars 2017, Eutelsat a également fait part de son retour d'expérience après six années de mise en œuvre de la loi française lors de la journée de concertation organisée par le CNES.

4.1.3 Politique responsable de gestion de flotte de satellites

4.1.3.1 Construction de satellites

Eutelsat a des contrats en direct ou *via* ses filiales avec quatre des principaux fabricants de satellites au monde : Airbus Defence and Space SAS (groupe Airbus), Orbital ATK Inc (groupe Northrop Grumman), Maxar Technologies et Thales Alenia Space (groupe Thales & Leonardo). Chacun de ces fabricants a adopté des politiques visant à minimiser leur impact sur l'environnement et à promouvoir un développement durable.

Airbus Defence and Space s'est engagé à minimiser les effets de ses activités sur l'environnement et à assurer la conformité avec toutes les exigences légales. En sus de la certification ISO 14001 de son système de management environnemental, Airbus DS a obtenu une certification ISO 50001 pour ses systèmes de gestion de l'énergie pour les sites aux Royaume-Uni, à Toulouse (France) et en Allemagne. L'entreprise se concentre sur l'atteinte des objectifs de Production Durable de son projet Airbus Vision 2030, et prend ainsi des dispositions pour réduire les émissions de CO2 et améliorer la performance énergétique dans les usines et autres installations, mais aussi pour promouvoir une prise de conscience de ses collaborateurs.

Northrop Grumman Innovation Systems s'est engagé à mener ses opérations d'une façon respectueuse de l'environnement, et à se conformer à tous les règlements en matière environnementale. Northrop Grumman adhère à la durabilité pour l'environnement et s'engage à réduire son empreinte environnementale au travers de ses objectifs à l'échelle de la société, à savoir réduire les émissions de gaz à effet de serre, conserver l'eau potable et augmenter les alternatives à l'enfouissement des déchets solides.

Maxar Technologies atteint ou dépasse les rigoureuses exigences environnementales du gouvernement américain et de l'État de Californie et travaille notamment à réduire ses déchets, à économiser l'eau et à mettre en œuvre le recyclage, entre autres pratiques durables. Outre sa volonté affirmée de réduire l'impact de son empreinte sur la Terre, Maxar veille à ce que ses satellites soient conformes à la réglementation internationale sur les débris spatiaux.

Thales Alenia Space fait partie du groupe Thales qui mène une politique de protection de l'environnement depuis 2007. De nouveaux objectifs pour 2019-2023 continuent de viser une réduction de la consommation d'énergie, des émissions de CO2, de la production de déchets et une amélioration du recyclage. Ce nouvel ensemble d'objectifs renforce également l'approche d'éco-conception visant à limiter l'impact environnemental de leurs produits. En plus d'être certifié ISO 14001 pour la plupart des sites du Groupe, TAS a obtenu la certification ISO 50001 de management de l'énergie pour ses principaux sites consommateurs d'énergie. Le Groupe étend son approche à tous ses fournisseurs en leur demandant d'aligner leurs politiques et processus internes sur tous les principes que Thales s'engage à respecter.

A noter, les fabricants européens sont soumis au règlement européen REACH (règlement n°1907/2006) entré en vigueur en 2007 pour sécuriser la fabrication et l'utilisation des substances chimiques dans l'industrie européenne.

4.1.3.2 Services de lancement

En tant qu'opérateur de satellites, Eutelsat ne procède pas au lancement de satellites, mais utilise des fournisseurs de services de lancement comme Arianespace, International Launch Services (ILS), Space Exploration Technologies (SpaceX).

Arianespace utilise une fusée Ariane 5 ECA pour lancer les satellites d'Eutelsat. Les principaux produits de combustion provenant de ce lanceur sont l'acide chlorhydrique et l'oxyde d'aluminium des fusées du lanceur et la vapeur d'eau cryogénique (oxygène et hydrogène liquides) dans les premier et deuxième étages du lanceur. Les émissions totales de CO/CO₂ d'un lancement d'Ariane 5 ECA sont estimées à 200 tonnes. Selon les contrôles environnementaux effectués après chaque lancement, l'impact sur l'environnement local est très faible. Arianespace continue ses efforts visant à protéger l'environnement à travers l'ensemble des aspects de l'activité de son aire de lancement en Guyane française. En 2014, le système de management environnemental et le système de gestion de l'énergie de l'aire de lancement ont obtenu respectivement des certifications ISO 14001 et ISO 50001.

ILS utilise la fusée Proton M/Breeze M, depuis le cosmodrome de Baïkonour, au Kazakhstan. La météorologie fédérale russe et le Service de l'environnement de l'Université technique Bauman de Moscou et de l'Académie des sciences de Russie ont effectué une étude sur la contamination de l'environnement par le lanceur Proton M/Breeze M à la fois par l'émission de gaz propulseur au prédécollage et par le produit de la combustion pendant le vol des Proton M/Breeze M. La quantité de CO₂ générée par l'échappement de prédécollage est d'environ 0,5 tonne, tandis que, pendant le vol, cette quantité peut atteindre 350 tonnes. Pour le vol de l'étage supérieur (Breeze M), qui a lieu à une altitude allant de 160 kilomètres à 35 000 kilomètres, les émissions de CO₂ provenant du système de propulsion pourraient atteindre sept tonnes.

SpaceX lance des satellites géostationnaires en utilisant une fusée Falcon 9 depuis la base des forces aériennes de Cap Canaveral en Floride aux États-Unis. L'étude de l'impact environnemental des opérations menées depuis cette aire de lancement a montré qu'il n'y aurait pas d'impact environnemental significatif résultant du lancement de la fusée Falcon 9 à kérosène/oxygène liquide. Par ailleurs, l'étude d'impact environnemental menée par l'aviation civile américaine pour le nouveau site de lancement que SpaceX est en train de développer au Texas indique que les émissions de CO₂ pour le lancement d'une fusée Falcon 9 sont limitées à 387 tonnes.

Le transport du satellite vers le site de lancement par un avion de transport lourd génère des quantités de CO₂ similaires à celles d'un vol transatlantique aller-retour.

4.1.3.3 Analyse du cycle de vie d'un satellite géostationnaire

L'Agence spatiale européenne a réalisé en 2016 une étude d'évaluation du cycle de vie qui a montré que les émissions liées à l'ensemble du cycle de vie de la mission (conception, production, essais, campagne de lancement, lancement, phase d'utilisation) sont estimées à 56 000 tonnes d'équivalent CO2.

4.1.4 Pollution terrestre

Du fait de la nature de ses activités, la Société n'a pas d'usine ou d'entrepôts et son empreinte due aux consommations d'énergie, au transport aérien, terrestre ou maritime reste limitée. Il n'y a pas de formation des collaborateurs spécifique à la protection de l'environnement, toutefois des efforts sont faits pour limiter les consommations et les transports qui sont le principal impact environnemental.

4.1.4.1 Prévention, réduction ou réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement

La flotte de satellites de télécommunications d'Eutelsat est située à 35 786 kilomètres de la Terre en orbite géostationnaire sur le plan équatorial, donc bien au-delà de l'atmosphère terrestre. Les satellites restent à cette distance de la Terre pendant toute leur durée de vie utile. Quand ils arrivent en fin de vie, environ 15 ans après leur entrée en service, les satellites sont déplacés dans une orbite située à 200 kilomètres au-delà de l'orbite géostationnaire en utilisant la quantité restante de carburant de propulsion. Les satellites ne reviennent jamais sur Terre, et ne rentrent jamais dans l'atmosphère terrestre. De ce fait, la flotte des satellites d'Eutelsat n'a pas d'impact direct et ne cause aucune pollution de l'atmosphère terrestre. Par ailleurs, l'activité des téléports et des bureaux ne présente pas de risque susceptible d'affecter gravement l'environnement.

4.1.4.2 Prise en compte des nuisances spécifiques, notamment sonores

Au téléport d'Eutelsat de Paris-Rambouillet (France), les nuisances sonores concernent seulement les collaborateurs du site, car il n'y a pas de voisinage. Des systèmes de prévention du bruit ont été mis en place pour réduire le bruit produit par les antennes et le système d'air conditionné. Des bouchons d'oreille sont fournis aux collaborateurs travaillant dans les salles techniques climatisées. Des contrôles périodiques sont réalisés pour vérifier le niveau de bruit des installations et mettre en place des solutions pour le réduire.

Le téléport de Turin (Italie) est situé dans une zone semi-industrielle à proximité de bâtiments résidentiels. Afin de réduire l'impact de cette installation sur son quartier, des solutions et des mesures sont mises en œuvre sur une base permanente. Ils comprennent :

- la mise en place d'un système pour réduire les bruits produits par les antennes et les systèmes de climatisation. Des contrôles périodiques sont effectués une fois par an (le dernier date de novembre 2018) pour vérifier le niveau de bruit et mettre en œuvre des solutions pour le réduire ;
- la plantation d'arbres le long du périmètre du téléport afin de réduire l'impact visuel des antennes sur le voisinage ;

- le maintien de barrières spéciales pour réduire l'impact électromagnétique potentiel ;
- un système signalant les antennes qui ne sont pas en train d'opérer ;
- les contrôles périodiques de la pollution électromagnétique sont effectués par l'ARPA (Agence régionale pour la protection de l'environnement) et par l'université *Politecnico di Torino*. Le dernier contrôle de la pollution électromagnétique a eu lieu en mars 2017 ;
- le suivi permanent du pointage des antennes par l'ARPA et la Ville de Turin par l'intermédiaire d'un accès en ligne aux systèmes du téléport.

A Cagliari le téléport est dans une zone industrielle par elle-même bruyante. Les contrôles périodiques de bruit au téléport y sont moins fréquents, le dernier a eu lieu en 2010. Les contrôles électromagnétiques sont effectués (le dernier en 2016), de nouveaux contrôles auront lieu en 2019 après l'installation de deux nouvelles antennes.

Sur les téléports mexicains, les nuisances sonores sont limitées en isolant les équipements bruyants sur le site. De plus, des arbres ont été plantés afin de contribuer à l'isolation et de limiter l'impact visuel des antennes.

4.1.5 Economie circulaire

4.1.5.1 Prévention et gestion des déchets

Le Groupe s'est engagé à respecter les meilleures pratiques en matière de gestion des déchets générés dans ses bureaux. Eutelsat a poursuivi un programme rigoureux de réduction des consommations et de recyclage des déchets dans ses bureaux de Paris initié en 2015, dont le remplacement des imprimantes par des copieurs multifonctions avec badges et la réduction de ce parc, permettant de diminuer la consommation de papier, désormais labellisé FSC ou EU/Ecolabel.

Concernant les déchets, Eutelsat S.A. a mis en place une série de mesures :

- tri des déchets : papier, carton, verre, DIB (déchets industriels banals) par le biais de bennes de collecte dédiées ;
- installation de poubelles destinées à la collecte du papier dans les bureaux et les lieux de circulations (photocopieurs) ;
- enlèvement quotidien des déchets ;
- destruction de documents confidentiels par camion broyeur ;
- recyclage du papier, des canettes, du PET (bouteilles plastiques) *via* la société Paprec/La Corbeille Bleue ;
- les DEEE (déchets électriques et électroniques) provenant des équipements électriques ou informatiques réformés sont donnés à des associations pour ceux qui fonctionnent, ou enlevés par des entreprises agréées.

Les filiales internationales du groupe ont également mis en place des procédures de réduction des consommations et de tri sélectif pour le recyclage.

Le téléport de Madère a obtenu en 2017 la certification ISO 14001 de management environnemental.

Les indicateurs illustrant cette section sont la consommation de papier, et les quantités de déchets

produits avec la part recyclée (voir tableau des indicateurs à la fin de ce document).

Eutelsat S.A. propose un service de restauration d'entreprise à ses salariés à Paris par le biais d'un prestataire.

4.1.5.2 Utilisation durable des ressources

4.1.5.2.1 [Consommation d'eau et approvisionnement en fonction des contraintes locales](#)

Les consommations d'eau sont utilisées pour l'entretien des espaces verts et les systèmes de refroidissement.

Les sites consommant le plus d'eau sont le siège (Paris), et les téléports. Les systèmes de climatisation dans les bureaux du siège à Paris représentent la plus grande consommation d'eau, avec des niveaux élevés durant les mois d'été. Au téléport de Rambouillet, le système d'adduction d'eau a été rénové en 2018, avec une alimentation séparée des réseaux d'exploitation et d'incendie.

A Madère l'eau de pluie est stockée pour l'arrosage, un capteur de pluie est utilisé pour éviter le gaspillage. La consommation d'eau est mesurée tous les mois.

Pour Eutelsat Americas, la consommation indiquée correspond à celle des téléports d'Iztapalapa et d'Hermosillo, la consommation du siège ne faisant pas l'objet d'un suivi. Les consommations sont réduites au minimum. Il n'y a pas d'arrosage des espaces verts à Iztapalapa, très peu à Hermosillo (situé dans le désert) où le gouvernement local veille à l'économie de l'eau.

Les quantités d'eau consommées sont reportées dans le tableau d'indicateurs en fin de document.

4.1.5.2.2 [Consommation de matières premières et, le cas échéant, mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation](#)

Le Groupe n'exploite pas d'usines et donc ne consomme pas de matières premières pour la conduite de ses affaires à l'exception du papier.

4.1.5.2.3 [Consommation d'énergie, et, le cas échéant, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables](#)

Une grande partie de la consommation d'énergie du Groupe est le résultat d'opérations de refroidissement et de chauffage pour les besoins de ses téléports qui servent à établir la connectivité bidirectionnelle entre la Terre et sa flotte de satellites. Pendant les mois d'été, l'équipement électronique doit demeurer à des températures constantes. Ainsi, un système de climatisation est utilisé. Pendant les mois d'hiver, lorsque les températures extérieures peuvent aller en dessous de zéro, les antennes utilisées pour la liaison montante des signaux aux satellites doivent être chauffées afin d'assurer leur bon fonctionnement. De nombreux efforts visant à réduire la consommation électrique des téléports du Groupe sont réalisés, et sont vertueux.

Différentes actions sont menées :

- accent mis sur le dégivrage avec préconisation d'anticipation de météo et installation d'un système d'apport d'air frais de l'extérieur des bâtiments dont la mise en place est en cours (*free-cooling*) ;
- des études sont lancées pour la construction d'un parking produisant de l'électricité avec

des panneaux solaires et une solution innovante à partir des eaux de pluie ;

- le prototype de système de dégivrage passif pour les antennes mesurant jusqu'à 3,8 mètres a été déployé sur une vingtaine d'antennes. Il permet d'éviter la consommation d'énergie (électricité ou autres) pour réchauffer les antennes en hiver.

En Italie, une analyse énergétique des deux sites de Centallo et Cebrosa dans la région de Turin a été réalisée, et a conduit aux actions suivantes :

- mise en œuvre de nouvelles alimentations sans interruption ;
- mise en œuvre d'un système de gestion de l'énergie.

Au téléport de Madère, Portugal : le site est équipé de panneaux photovoltaïques.

Eutelsat Americas met en œuvre des mesures d'économie d'énergie depuis plusieurs années : éclairage naturel privilégié, ampoules basses consommations, capteurs de mouvement pour contrôler l'éclairage dans les zones communes. Pour les bureaux du siège, dans le cadre des achats d'énergie pour le siège, des « comités verts » sont organisés avec le fournisseur, le propriétaire et le prestataire de maintenance pour trouver des moyens d'économiser la consommation d'électricité : utilisation d'une Gestion Technique du Bâtiment, installation de lampes basses consommation. Une sensibilisation auprès des collaborateurs est réalisée régulièrement.

Par ailleurs, la Direction des Systèmes d'Information du Groupe mène un projet de rationalisation à l'échelle du Groupe de ses systèmes d'informations et de ses processus. Les principales actions conduites ou poursuivies depuis 2016 :

- la mise en place d'un catalogue produit pour les serveurs et les postes de travail favorisant la « basse consommation » des machines informatiques et le respect de l'environnement ;
- la mise en place de machines de type « Blade » pour les serveurs, moins consommatrices d'énergie, avec des systèmes électriques par blocs ;
- mise en veille des ordinateurs au bout de 20 minutes de non-utilisation ;
- le renouvellement des postes de travail tend désormais à se faire à la demande quand le poste n'est plus fonctionnel, et non plus systématiquement après 3 ans.

Des efforts de rationalisation des salles techniques afin notamment de diminuer le volume de serveurs et le nombre de machines par des techniques de virtualisation et de mutualisation complètent ces actions. En parallèle, est étudiée la possibilité d'externaliser certains services du Datacenter (hors les données sensibles), vers des prestataires en capacité de mener ces opérations de rationalisation à grande échelle.

4.1.5.3 Utilisation des sols

Compte tenu du profil du Groupe, cet indicateur a été jugé non applicable. Voir toutefois la rubrique protection de la biodiversité notamment au téléport de Rambouillet.

4.1.6 Changement climatique

4.1.6.1 Postes significatifs d'émissions de gaz à effet de serre

Le Groupe évalue les postes significatifs d'émissions de gaz à effet de serre sur un périmètre élargi, en conformité avec l'article 173 de la loi de transition énergétique. Cette évaluation conduit à un total de l'ordre de 65 744 tonnes équivalent CO₂, dont le détail est présenté au paragraphe des indicateurs.

Pour mémoire, l'Agence Spatiale Européenne a évalué à 56 000 tonnes équivalent CO₂ les émissions engendrées par un satellite géostationnaire pour son cycle de vie (fabrication, lancement, exploitation, fin de vie).

La part la plus importante des émissions provient de la mission d'Eutelsat 7C lancé en juin 2019. Les principaux postes d'émission pour les opérations terrestres sont les consommations d'énergie et les déplacements en avion. Sur ces postes, des projets sont en cours.

- énergie : voir ci-dessus § 4.1.5.2.3.
- déplacements : la nouvelle procédure d'achats de déplacements, en place depuis 2017 pour harmoniser les modalités de voyage, a pour but d'en réduire le nombre et de promouvoir en parallèle l'usage des vidéo-conférence

Eutelsat S.A. a réalisé un Bilan d'Emission des Gaz à Effet de Serre en 2018, pour le périmètre des émissions directes et indirectes liées aux consommations d'énergie (Scope 1 et 2 de la méthode officielle). Le total de ces émissions s'élève à 956 TeqCO₂, venant en majeure partie des consommations d'électricité pour le téléport de Paris-Rambouillet, et des systèmes de climatisation. Eutelsat Americas a réalisé un bilan des émissions de gaz à effet de serre en 2017 sur le périmètre global, avec une évaluation de 2522 TeqCO₂., dont 1514 TeqCO₂ scope 1 et 2.

4.1.6.2 Prise en compte des impacts du changement climatique

L'activité d'Eutelsat est peu exposée aux impacts du changement climatique.

4.1.7 Protection de la biodiversité

Les activités d'Eutelsat ont peu d'impact sur la biodiversité. Néanmoins plusieurs initiatives ont été prises dans ce domaine.

L'essentiel des terrains possédés par Eutelsat sur le site du téléport de Paris-Rambouillet qui n'est pas utilisé par la Société est loué à un agriculteur, qui s'est engagé par contrat à convertir sa production en agriculture biologique, et a commencé à mettre les terrains au repos dans ce but. Une partie des terrains du téléport est actuellement revalorisée en prairie fleurie.

Au siège de l'entreprise à Paris un jardin a été créé.

Sur les sites des téléports d'Eutelsat Americas, des opérations de fumigation sont menées régulièrement avec des produits respectueux de l'environnement dans une logique de lutte antiparasitaire.

A Madère, l'installation de plantes et d'herbes indigènes dans les espaces verts est développée, tout comme l'usage de produits plus respectueux de l'environnement.

4.2 INDICATEURS POUR LE THÈME ENVIRONNEMENTAL

4.2.1 Principaux postes d'émission de gaz à effet de serre

Postes significatifs d'émission de Gaz à Effet de Serre	Emissions en Tonnes équivalent CO2	Commentaire
Cycle de vie des satellites Lancement d'Eutelsat 7C en Juin 2019	56 000	Etude ESA (European Space Agency) 56 000 tonnes eq. CO2 par satellite.
Consommation d'énergie sur les principaux sites d'Eutelsat	5 758	Essentiellement l'électricité, pour les téléports et le siège de l'entreprise
Equipements (émissions à la fabrication avec amortissement)	1 180	Bâtiments, équipements électroniques et informatiques
Déplacements en avion des collaborateurs	2806	Salariés d'Eutelsat*
TOTAL	65 744	

* Données couvrant 90% de l'effectif

4.2.2 Autres indicateurs du domaine environnemental

Information environnementale - année civile sauf indication contraire		Valeur 2018	Valeur 2017	Unités	Ref GRI	Périmètre
a) Politique générale en matière environnementale						
	Organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales	voir document § 4.1.				Groupe
	Les actions de formation et d'information des salariés pour la protection de l'environnement	voir document § 4.1.				
	Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions	voir document § 4.1.				
b) Pollution et gestion des déchets terrestres						
	Les mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets affectant l'environnement	voir document § 4.1.4.1.				
	la prise en compte de toute forme de pollution spécifique à une activité, notamment les nuisances sonores et lumineuses	voir document § 4.1.4.2.				
c) Economie circulaire						
	Prévention et gestion des déchets	voir document § 4.1.5.1.				
	Mesures de prévention, recyclage et valorisation	voir document § 4.1.5.1.				
	Consommation de papier					
	Siège + Sites avec téléport	23	ND	tonnes	301-1	Siège + sites avec téléport
	Quantité de déchets					
	Siège + Sites avec téléport	72	ND	tonnes		Siège + sites avec téléport
	dont part recyclée	47%	40%			
	Les actions de lutte contre le gaspillage alimentaire	N/A voir document § 4.1.5.1.				
	Utilisation durable des ressources	voir document § 4.1.5.2.				Groupe
	la consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales	voir document § 4.1.5.2.				
	Eutelsat S.A. Siège	19807	13484	m3	303-1	Siège + sites avec téléport
	consommation des matières premières et mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation	voir document § 4.1.5.2.				
	la consommation d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables	voir document § 4.1.5.2.				
	Electricité Eutelsat S.A. Siège	3555300	2910569	kWh	302-1	Eutelsat S.A. siège
	Téléport Rambouillet	8808208	8330323	kWh	302-1	Téléport Rambouillet
	Eutelsat Americas (Mexique)	3376173	3285043	kWh	302-1	Eutelsat Americas
	Skylogic (Italie)	5826468	6542041	kWh	302-1	Skylogic (Italie)
	Téléport de Madère	883009	899611	kWh	302-1	Téléport Madère
	Fioul Consommation consolidée	31590	17340	Litres	302-1	Groupe
	L'utilisation des sols	N/A voir document § 4.1.5.3				Groupe
d) Changement climatique						
	Rejet des gaz à effet de serre (incluant la mission lancée en juin 2019)	65765	9800	T CO2e	305-1,2,3	Groupe Scope 3
	L'adaptation aux conséquences du changement climatique	voir document § 4.1.6.2.				
e) Protection de la biodiversité						
	Les mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité	voir document § 4.1.7.				Téléport Rambouillet